

Au Collège des bourgmestres et échevins des communes de Forest et de Saint-Gilles

Bruxelles, le 1/05/2020

Nous espérons avant tout qu'en cette période, tout se passe bien pour vous et pour vos proches.

Ayant entendu l'invitation des autorités régionales adressée aux communes pour créer davantage d'espace pour les piétons et les cyclistes, nos 4 collectifs citoyens se sont réunis pour collecter les propositions développées ci-après.

Depuis le début du confinement, le nombre de personnes se déplaçant à vélo ou à pied s'est fortement accru. Il nous semble capital d'encourager cet élan et d'éviter un report massif vers la voiture lors du déconfinement (à partir du 4 mai).

Les conséquences de l'impact qu'aura la crise sur les transports en commun ne peuvent pas être ignorées. Les centaines de millions de trajets par an effectués par ses usagers ne pourront pas, même en partie, s'effectuer en voiture sans avoir de lourdes conséquences pour la santé de tou-te-s. La Belgique compte chaque année 15 000 morts prématurées dues à la mauvaise qualité de l'air et 4 000 victimes de la route (morts et blessés graves). Il serait impensable qu'un manque d'anticipation n'aggrave encore ce triste bilan.

L'heure est à une redistribution plus équitable de l'espace public et à la mise en place d'aménagements rapides ou tactiques assurant la sécurité de tou-te-s, y compris des enfants qui souhaiteront rejoindre leur école à vélo ou à pied.

C'est pourquoi nous vous proposons de compléter les aménagements déjà entrepris par vos communes et pour lesquels nous vous remercions déjà grandement.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour échanger à ce propos.

Les membres du Fietsersbond, du GRACQ, de 1190/0 et de 1060/0

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15

1050 Bruxelles

Belgique

T/F +32 2 502 61 30

info@gracq.org

**Aan de Colleges van burgemeester en schepenen
van de gemeenten Vorst en Sint-Gillis**

Brussel, 1 mei 2020

Vooreerst hopen we dat alles goed gaat met u en met uw naasten in deze moeilijke tijden.

Nadat de gewestelijke overheid de gemeenten opriepen om meer ruimte te creëren voor voetgangers en fietsers, kwamen vier lokale burgerinitiatieven samen en werkten onderstaande voorstellen uit.

Sinds de coronamaatregelen is het aantal mensen dat zich met de fiets of te voet verplaatst, sterk toegenomen. Het is voor ons heel belangrijk om deze evolutie aan te moedigen en een massale overstap naar de auto bij de afbouw van de maatregelen te voorkomen (vanaf 4 mei).

De impact van de coronacrisis op het openbaar vervoer zal enorm zijn. De honderden miljoenen jaarlijkse verplaatsingen met het openbaar vervoer kunnen onmogelijk zelfs maar gedeeltelijk met de auto worden gedaan zonder ernstige gevolgen voor de gezondheid van iedereen. In België sterven jaarlijks 15000 mensen voortijdig als gevolg van slechte luchtkwaliteit en vallen er 4000 verkeersslachtoffers te betreuren (doden en ernstig gewonden). Het is onaanvaardbaar dat door een gebrek aan proactief beleid deze trieste resultaten nog zouden verergeren.

Het is tijd voor een rechtvaardige herverdeling van de openbare ruimte en de uitvoering van snelle of tactische ingrepen die de veiligheid van iedereen ten goede komen, ook van kinderen die met de fiets of te voet naar school gaan.

Daarom stellen wij voor dat de verbeteringen verder worden afgewerkt die u al aangevat heeft en waarvoor wij u alvast hartelijk danken (zie bijlage).

We zijn uiteraard bereid tot nader overleg.

Fietsersbond Brussel-Zuid, GRACQ, 1190/0 en 1060/0

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles

Belgique

T/F +32 2 502 61 30

info@gracq.org



LE VÉLO

EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



+14%
cyclistes/an



62 vélocistes
et ateliers vélos

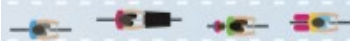


5000
Villos !

19 Réseau de
itinéraires
réalisé à 52%

EFFICACITÉ

5km
= 25 min.



Zéro bouchon



1 parking voiture
=
10 places vélo

ÉCONOMIE



POUR UN MÉNAGE...

1€



POUR LES POUVOIRS PUBLICS...

9€



1€ investi
dans le vélo
=
9€ de retour
sur investissement

Usure de la chaussée:

9600 vélos
=
1 voiture

ENVIRONNEMENT

0 émissions



SANTÉ

6km



=
30 min. d'exercice
quotidien
(recommandation OMS)



PLAISIR **100%**!

GRACQ
LES CYCLISTES QUOTIDIENS ASBL

www.gracq.org

GRACQ 2017 - graphisme : www.ling.be - illustrations : laj, freepik & Belcom

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles

Belgique

T/F +32 2 502 61 30

info@gracq.org

GRACQ
LES CYCLISTES QUOTIDIENS ASBL

www.gracq.org

ZONE DE RENCONTRE 20 KM/H - ZONE COMMERCANTES

Il paraît indispensable de créer des zones de rencontre (20km/h) pour lesquelles les piétons et les cyclistes sont prioritaires.

- pour favoriser les déplacements en toute sécurité.
- pour répondre à des contraintes d'espace dans les zones d'habitation dense
- pour faciliter l'accès aux commerces locaux

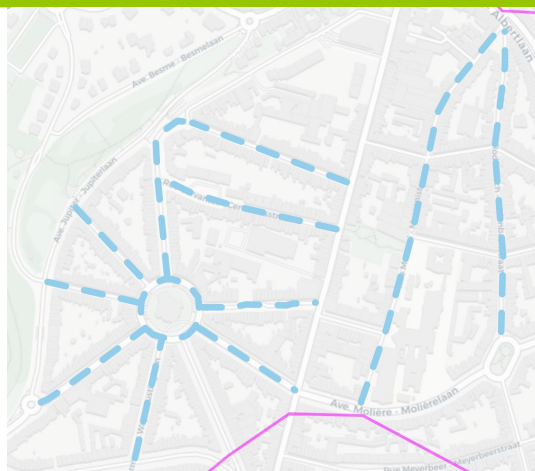
Forest Quartier Saint Denis



Propositions de rue à mettre en Zone de rencontre :

- rue Jean Baptiste Vanpé
- rue Pieter
- rue André Baillon
- rue du Caporal Trésignies
- rue de l'Eau
- rue du Dries
- rue de Hal
- rue de la Station
- Place St Denis

Forest Altitude 100



Propositions de rue à mettre en Zone de rencontre :

- avenue des Armures
- avenue Victor Rousseau (entre Altitude 100 et av. Jupiter)
- avenue du Tournoi
- rue de l'escime
- avenue Alexandre Bertrand
- rue Timmermans
- rue Cervantès
- avenue St Augustin
- rue Marconi (longeant l'hôpital Molière-Longchamp-
- rue Rodenbach

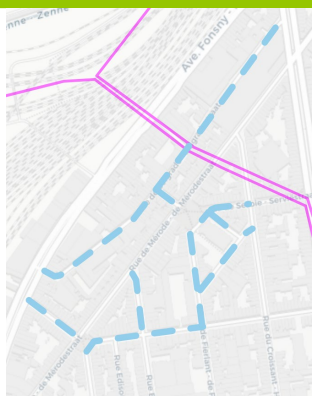
Saint-Gilles (ajout aux mesures prises par la commune de St Gilles)



Propositions de rue à mettre en Zone de rencontre :

- rue Fernand Bernier >>> faire le lien vers la Place Bethléem et la chaussée de Forest mise en Zone de Rencontre.
- avenue Paul Dejaer >>> limité l'accès aux voitures venant de La Barrière.
- avenue Adolphe Demeur >>> faire le lien vers la rue de Suisse mise en rue cyclable.
- rue de Tamines + rue de Roumanie >>> faire le lien vers la rue de Suisse mise en rue cyclable.
- rue de Coenen >>> faire le lien entre la rue des Etudiants et rue Dethy mise en rue cyclable.
- rue de Rome
- rue de Moscou
- rue Jourdan (de rue de Moscou à rue de la Victoire).

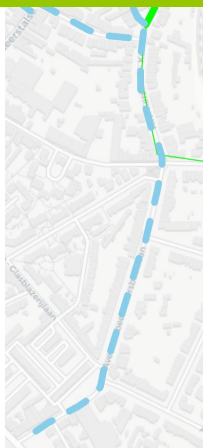
Forest Quartier Saint-Antoine



Propositions de rue à mettre en Zone de rencontre :

- rue Monténégro (jusqu'à rue Fierlant)
- rue Berthelot (entre rue Mérode et rue Monténégro)
- rue Fierlant (jusqu'à rue Monténégro)
- rue des Moines
- rue de Gênes
- rue de Serbie (jusqu'à rue du Croissant)
- rue de Belgrade
- rue Vaes

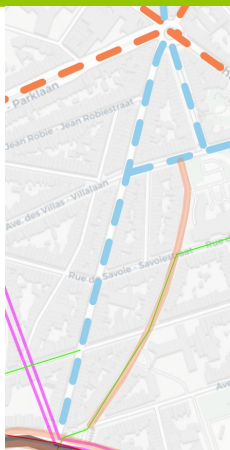
Avenue Kersbeek - Avenue de Brempt - portion ICR



- Aménager une Zone de Rencontre

- >>> avenue Kersbeek dans la portion double sens de circulation peut permettre de créer un itinéraire bis pour éviter l'avenue Neerstalle très empruntée par les voitures.
- >>> avenue Kersbeek est en partie en travaux, la solution est la continuer sur l'avenue de Brempt.
- >>> plusieurs établissements scolaires se situent sur cette avenue.
- >>> emprunter une portion de l'ICR déjà repérée.

Chaussée d'Alseberg

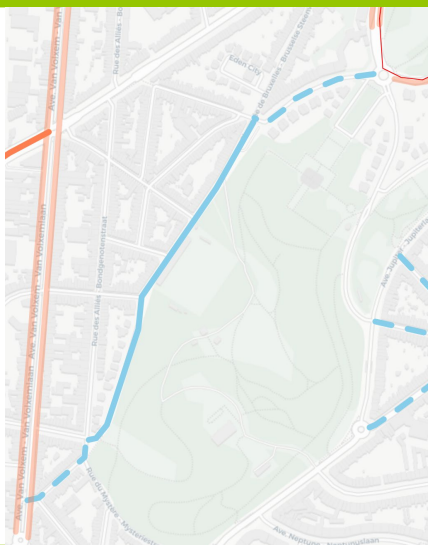


- Aménager une Zone de Rencontre

- >>> cet axe est très fréquenté mais la chaussée est étroite, et de nombreux restaurants ou magasins la parcourent.
- >>> permettre une connexion depuis la Barrière et la chaussée de Waterloo (mise en zone de rencontre dans le bas) vers la place Albert.
- >>> un itinéraire Bis est possible en proposant de passer avenue Dejaer (zone de rencontre) faisant le lien avec la rue Arthur Diderich possédant une piste cyclable suggérée.

ZONE DE RENCONTRE 20KM/H - PROLONGEMENT DE LA CHAUSSEE DE BRUXELLES / PARC DUDEN

Chaussée de Bruxelles / Parc Duden



Nous proposons de prolonger la chaussée de Bruxelles récemment mise en zone de rencontre, le long du parc de Duden, par la commune de Forest.

- >>> mettre en zone de rencontre l'avenue Massenet.
- >>> prolonger la chaussée de Bruxelles jusqu'à l'avenue Van Volxem.
- >>> cette extension permet de faire un lien sécurisé entre l'avenue Volxem (avec piste cyclable marquée) et l'avenue Reine Marie-Henriette (qui devient une piste cyclable temporaire).

ZONE 30 KM/H - PLAN GOOD MOVE

Le plan Good Move prévoit un passage de certaines rues à 30 km/h pour le 1er janvier 2021 à l'intérieur de Bruxelles Capital. Bruxelles Mobilités a suggéré de passer plusieurs de ces rues dès le début du déconfinement en zone 30 km/h.

Avenue du Roi - Avenue du Parc - Boulevard Van Haelen



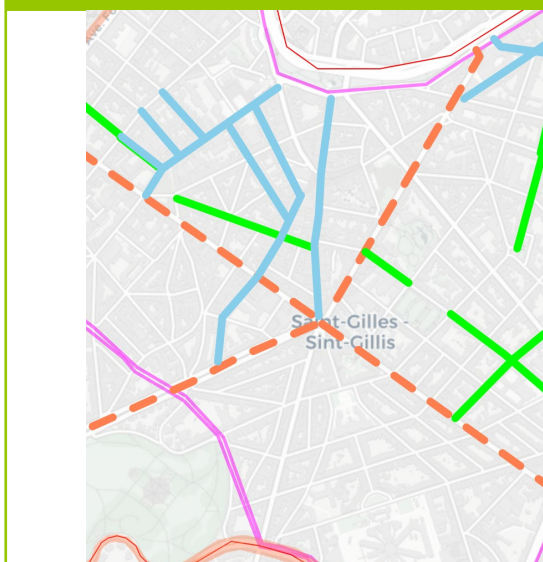
Nous faisons ici une propositions sur 3 axes régionaux permettant de couper à travers le secteur de la place Rochefort :

- avenue du Roi.
- avenue du Parc
- boulevard Guillaume Van Haelen

>>> ces 3 axes facilitent les liens entre Forest Saint Denis, Forest Gare du Midi et Saint Gilles.

>>> le passage en zone 30 km/h demande un simple ajustement de la signalitique.

Rue Th. Verhaegen - Rue de la Monnaie - Chaussée de Waterloo



Nous faisons ici une proposition sur 4 axes régionaux permettant d'apaiser l'accès à la Barrière :

- rue Théodore Verhaegen.
- rue de la Monnaie.
- chaussée de Waterloo (partie haute).

>>> ces 3 axes facilitent les liens entre Forest Gare du Midi, la Petite Ceinture et la Cambre.

>>> le passage en zone 30 km/h demande un simple ajustement de la signalitique.

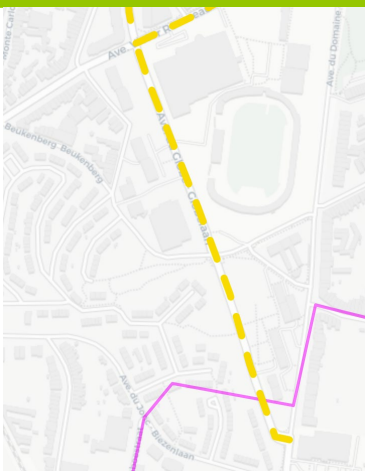
PISTES BI-DIRECTIONNELLES OU PISTES CYCLABLES MARQUEES

Nous savons que ces propositions sont très fortes et prennent le parti, parfois, de prendre de la place sur les voies de circulation. Mais face à une augmentation probable de primo-cyclistes, il est important de leur proposer un tracé clair et sécurisé. Pour rappel, à Bruxelles la voiture occupe 70% de l'espace public (voie de circulation et parking).

Ces pistes cyclables marquées permettent de « combler » les trous avec les pistes et bandes cyclables existantes afin d'offrir un parcours continu.

Ces aménagements sont imaginés pour être temporaires et mobiles, afin de voir ce qui fonctionne et de modifier en cas de non-fonctionnement. Et ils reposent en grande partie sur le rapport du BYPAD de mars 2013.

Avenue du Globe

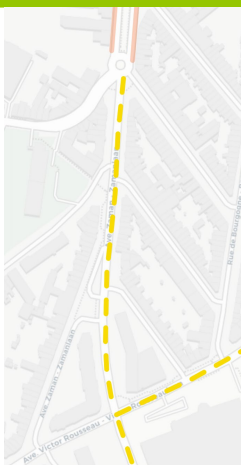


- Aménagement de 2 pistes cyclables marquées avec tampon.

>>> précaunisation BYPAD (rapport mars 2013).

>>> faire une connexion sécurisée avec l'avenue Van Volxem équipée de 2 pistes cyclables marquées.

Avenue Zaman



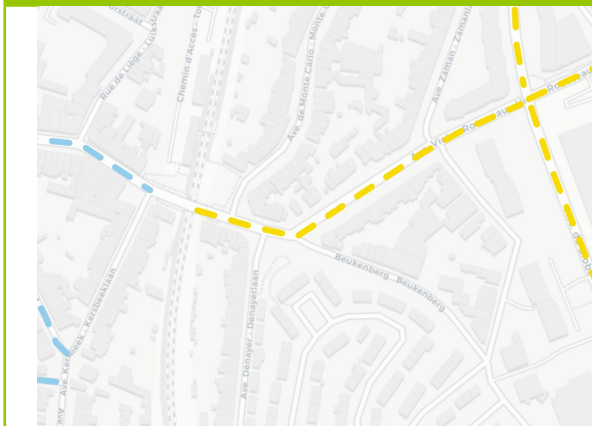
- Aménagement d'une piste cyclable marquée dans le sens de la montée ou fermer une voie voiture pour y installer un double sens cyclable.

>>> mettre dans le sens de la montée car risque de gêner une station essence.

>>> faire la connexion entre l'avenue du Globe et l'avenue Van Volxem.

>>> permettre la connexion avec la Piste Cyclable Temporaire au niveau du croisement Wielemans Ceuppens.

Avenue Victor Rousseau



- Aménagement d'une bande cyclable marquée dans le sens de la montée ou fermer une voie voiture pour y installer un double sens cyclable.

- >>> faire la connexion entre l'av. du Globe.
- >>> permettre de rejoindre la Place St Denis.
- >>> permettre de rejoindre l'Altitude 100.
- >>> précaunisation BYPAD pour la piste cyclable marquée en montée (rapport mars 2013).

Rue de la Victoire



- Fermer une voie voiture pour y installer un double sens cyclable.

- >>> faire la connexion avec la Petite Ceinture et le haut de St Gilles.

RUES CYCLABLES

Au fil de toutes nos propositions, les rues cyclables permettent généralement de faire le lien entre des zones de rencontre et des pistes cyclables marquées, ou d'emprunter des Itinéraires Cyclable Régionaux (ICR) qui sont le fruit d'un travail déjà réfléchi.

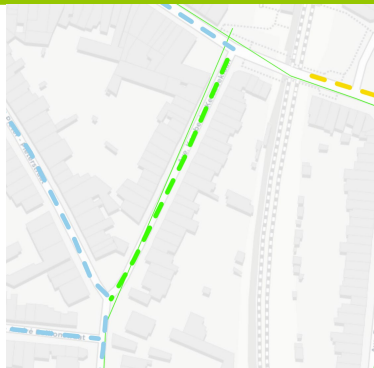
Rue de Mérode - portion ICR



- Aménager en rue cyclable ou Fermer une voie voiture pour y installer un double sens cyclable

- >>> permettre aux cyclistes d'éviter l'avenue Fonsny très circulante et pas totalement aménagée.
- >>> faire la connexion avec la Petite Ceinture.
- >>> faire la connexion avec la Piste Cyclable Temporaire au niveau du croisement Wielemans Ceuppens.
- >>> précaunisation BYPAD de mettre cet axe en rue cyclable. (rapport mars 2013).

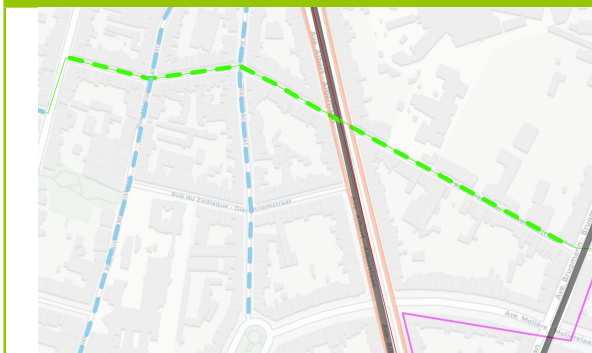
Avenue Kersbeek - portion ICR



- Aménager une Rue Cyclable sur cette portion en sens unique voiture

- >>> avenue Kersbeek peut permettre de créer un itinéraire bis pour éviter l'avenue Neerstalle très empruntée par les voitures.
- >>> plusieurs établissements scolaires se situent sur cette avenue.
- >>> emprunter une portion de l'ICR déjà repérée.

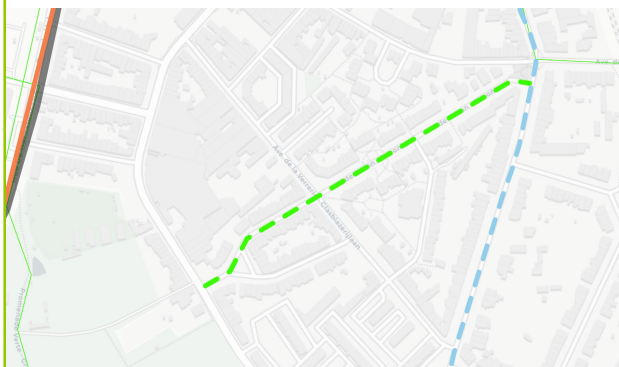
Rue Van Den Corput / Rue Berkendael - portion ICR



Aménager une Rue Cyclable

- >>> permettre de faire la connexion entre la Piste Cyclable Temporaire et l'Altitude 100
- >>> permettre de relier plusieurs Zone de Rencontre entre elles.
- >>> éviter d'utiliser l'avenue Molière.
- >>> emprunter une portion de l'ICR déjà repérée.

Rue Louis Lumière / Avenue du Fléron



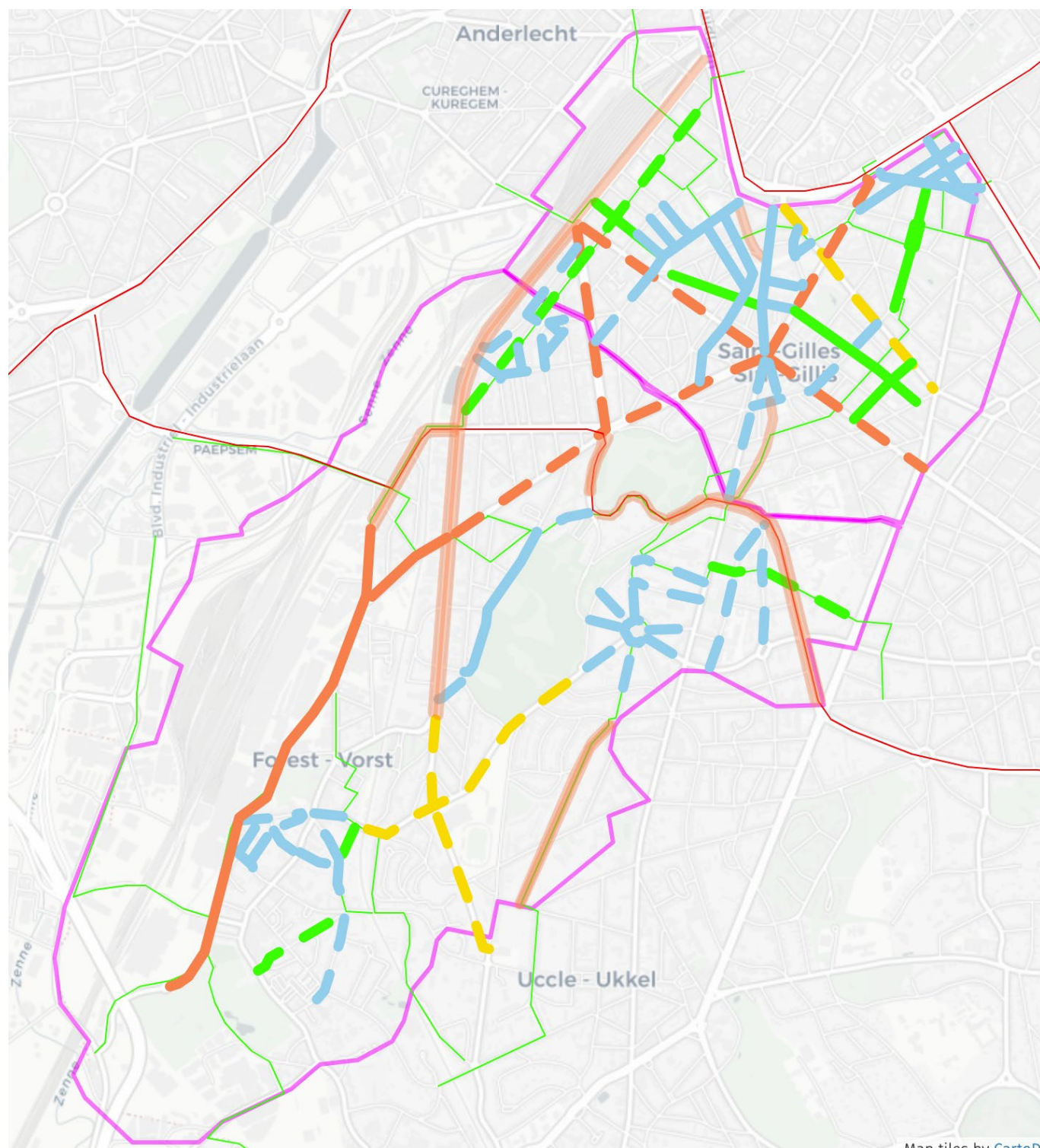
Aménager une Rue Cyclable

- >>> permettre de faire une connexion directe entre la promenade verte (passant par le parc) avec l'ICR avenue de Kersbeek et l'ICR de l'avenue de Haverskercke.

PLAN GLOBAL REGROUPANT LES PROPOSITIONS - LES PISTES CYCLABLES EXISTANTES OU TEMPORAIRES

Lien vers la carte interactive détaillée (composée de calques activables) :

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/amenagements-post-covid-gracq-forest-st-gilles_447983



RUES SCOLAIRES

La réduction des espaces dans les transports en commun pourrait voire le report de certains parents vers la voiture pour déposer leurs enfants, au plus près de l'établissement scolaire. Pour assurer la sécurité des enfants/parents, permettre la distanciation entre les personnes, rendre accessible à vélo les abords des établissements, il est souhaitable d'instaurer, quand c'est possible, des rues scolaires afin de permettre aux parents de déposer leurs enfants en toute quiétude.

Si les rues et les trottoirs sont occupés par des véhicules en stationnement, la sécurité est mise en jeu et la distanciation impossible.

C'est le moment d'expérimenter la fermeture temporaire des rues aux heures d'entrée et sortie d'école.

ACCOMPAGNER LES CITOYEN.NE.S CYCLISTES ET NON CYCLISTES

- installation de stationnements vélos sécurisés et temporaires.
- indiquer clairement les itinéraires cyclables sécurisés et temporaires avec une signalitique lisible.
- campagne de communication pour la promotion du vélo et le partage de la rue.
- aide à la remise en état des vélos.

TRACER ET SIGNALER LES ITINERAIRES CYCLABLES REGIONAUX (ICR)

